

Le plan O&M de la vallée du Sourou

Contenu

1. Objectifs du plan O&M
2. Base juridique
3. Institutions de l'O&M
4. Outils de mise en œuvre - OUEAs
5. Outils de mise en œuvre - AMVS
6. Indicateurs de suivi-évaluation
7. Conditions de réussite

1. Objectifs du plan O&M

1. Prise en charge des coûts O&M par les producteurs

2. Séparation des fonctions O&M et agricoles (OUEAs)

3. Amélioration et professionnalisation de l'O&M

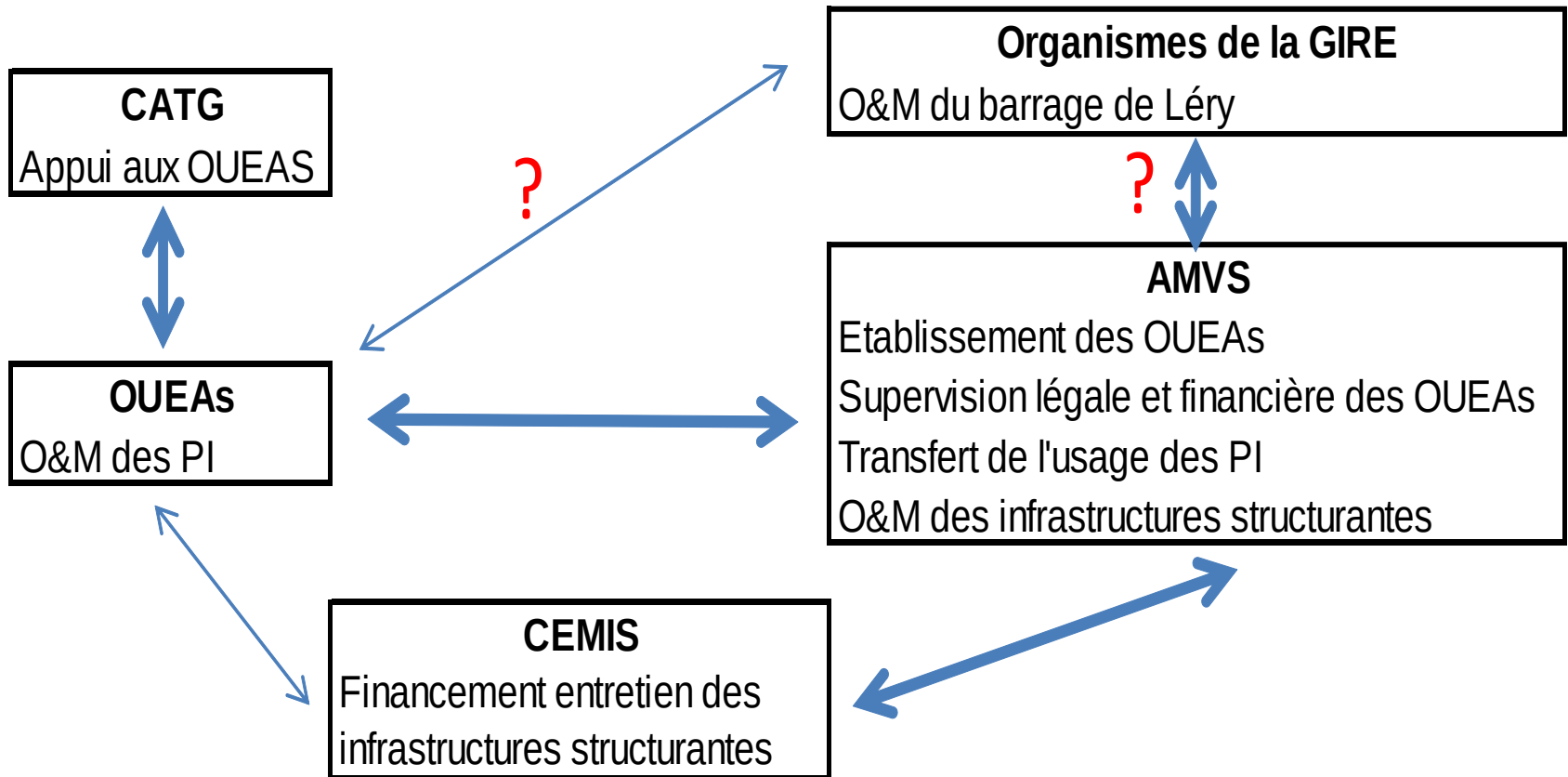
- Gestion (volumétrique) de l'eau du réservoir et dans les périmètres
- Entretien des infrastructures structurantes et des périmètres
- Utilisation d'outils de gestion
- Formalisation / contractualisation du transfert d'usage des périmètres aux OUEAs

2. Base juridique

Le cadre juridique des OUEAs traduit dans un ensemble de règles claires et justes la volonté politique de:

- Recouvrement des coûts d'O&M par les producteurs
- Séparation des fonctions O&M et agricoles
- Exercer une tutelle par l'Etat sur l'O&M des périmètres publics
- Clarifier les rôles et responsabilités des acteurs concernés.

3. Institutions de l'O&M



Les relations entre les organes de la GIRE, AMVS et OUEAs doivent être élucidées.

4. Outils de mise en œuvre - OUEAS

1. Outils à utiliser par les OUEAs avec l'appui du CATG

Plans d'entretien

Outils de planification des campagnes (fiches de mise en culture, estimation besoins en eau)

Budget par campagne

Fiches de suivi de la SP

Fiches de suivi des cultures

Rapports techniques et financiers

5. Outils de mise en œuvre - AMVS

- Registre des OUEAS
- Contrats de transfert d'usage des PI
- Rapports financiers et techniques remis par OUEAs
- Plan et budget d'entretien des infrastructures structurantes à soumettre au CEMIS
- SIPI
- Outils de suivi du réservoir en lien avec GIRE (?)
- Contrats de fourniture d'eau aux OUEAs en lien avec GIRE (?)

6. Indicateurs SE (après Compact)

1. Valorisation de l'eau d'irrigation (CFA/m³) =
$$\frac{\text{Valeur de la production}}{\text{Volume pompé}}$$

(comparaison entre périmètres, important pour la GIRE)

2. Efficience irrigation (%) =
$$\frac{\text{Besoins en eau d'irrigation des cultures (m}^3\text{)}}{\text{Volume pompé (m}^3\text{)}} \times 100$$

(valeur cible 50- 60%)

3. Coûts unitaires de pompage (CFA/ha) (comparaison entre périmètres)

4. Taux de recouvrement des redevances (%) (comparaison entre périmètres, valeur cible 95% +).

5. Capacité à payer les redevances (%) =
$$\frac{\text{Montant des redevances } (\frac{\text{CFA}}{\text{ha}})}{\text{Valeur de la production } (\frac{\text{CFA}}{\text{ha}})} \times 100$$

Valeur cible ≤ 5%

7. Conditions de réussite

Volonté politique de faire aboutir les changements: pas au consultant

Rôles de tous les acteurs bien définis : condition réunie sauf pour la gestion de l'eau du réservoir (organes de la GIRE)

Bonne communication entre AMVS et OUEAS, producteurs: condition non réunie, formuler un plan de communication.

Capacité à payer des producteurs suffisante: Condition juste réunie pour les maraîchers, développer les filières agricoles, réorganisation des coopératives par filière.

Renforcement des capacités AMVS et OUEAs: entamé par le MCA, à poursuivre dans la durée

Périmètres fonctionnels: condition non réunie dans les anciens PI, nouveaux PI très difficiles à gérer par des OUEAs.



Merci de votre attention

MCA BF Mission AD7 SHER - GRET